

## ⇒ PROGRAMME RSEDP2, SECOND APPEL A PROJETS SERBIE

Cet appel intervient dans le cadre du programme européen « **Regional Socio-Economic Development Programme II (RSEDP2)** ». Il concerne des **projets de développement socio-économique au niveau local** en Serbie. Ces projets couvrent un très vaste champ de domaines possibles.

Les porteurs de projets peuvent être du **secteur public (collectivités locales, agences de développement, institutions universitaires)**, du **secteur privé (organisations professionnelles, institutions universitaires)**, et du **secteur associatif**. Le partenariat doit au minimum comprendre **deux membres** (le porteur de projet + un autre partenaire) dont **un des deux est du secteur public**. Le porteur de projet et les partenaires doivent être **nationaux des pays de l'Union Européenne, et/ou de Serbie, et/ou des autres pays bénéficiaires des fonds IPA, et/ou des pays bénéficiaires de l'instrument européen de voisinage et de partenariat ; et/ou des pays membres de la zone économique européenne**. Les entreprises individuelles peuvent être « associés » mais pas porteurs/partenaires du projet.

Les projets vont d'un montant allant de 75 000 à 1 000 000 d'Euros.

La date limite de dépôt du projet est le **10 septembre 2010**.

Vous trouverez plus de détails sur le site de la délégation de l'UE en Serbie (<http://www.delscg.ec.europa.eu/code/navigate.php?Id=1252>).

## ⇒ MISE EN PLACE D'UN RESEAU REGIONAL DE TRI SELECTIF DES DECHETS

Ce projet vise à améliorer le statut socio-économique de la région en mettant en place les infrastructures nécessaires au recyclage des déchets. Les partenaires potentiels pour sont pour l'instant **les entreprises communales d'intérêt public de Duboko Užice, Čačak, Kraljevo, Novi Pazar, Tutin, Raška, Vrnjačka Banja, Ivanjica, Gornji Milanovac et Kraljevo**. Dans cette région au taux de chômage élevé et où moins de 5% des déchets recyclables sont utilisés, le projet prévoit **la création d'un centre régional de tri sélectif des déchets à Užice, ainsi que d'antennes locales dans d'autres lieux partenaires**, cela supposant ainsi la modernisation des unités de tri déjà existantes à Čačak et Užice et la création des infrastructures nécessaires dans les autres municipalités. Ce processus comprendrait également **la formation au processus de tri sélectif des déchets de tous les acteurs clés** (citoyens, médias, salariés, représentants du secteur privé) et de l'équipe gestionnaire engagée grâce au projet.

Pour conclure, ce projet vise ainsi à : améliorer l'attractivité économique de la région ; réduire l'impact de l'activité humaine sur l'écosystème par une gestion rationnelle des conditions matérielles ; renforcer le partenariat public - privé dans le secteur de la gestion des déchets ; créer de nouveaux emplois directement et indirectement ; et attirer les investissements économiques et à renforcer la coopération au niveau régional.

## ⇒ CREATION D'UN PARC RECYCLAGE/ ENERGIES RENOUVELABLES

Dans une région au fort taux de chômage, où le recyclage des déchets est inférieur à 5% et où l'utilisation des énergies renouvelables est quasiment inexistante, ce projet vise à stimuler les investissements et l'emploi en agissant pour une exploitation rationnelle des ressources et la protection de l'écosystème. Les partenaires du projet seraient **la ville de Čačak, la faculté technique de Čačak, la faculté mécanique de Kragujevac, le département professionnel et technologique de la faculté technique de Belgrade, IfaS-Birkenfeld et les agences pour le développement régional de Zlatibor, Kragujevac et Kraljevo**. Le projet prévoit la **création d'un parc recyclage/ énergies renouvelables** à Čačak et de ses antennes à Kragujevac, Užice et Kraljevo, supposant ainsi l'adaptation des infrastructures existantes et l'acquisition des équipements nécessaires en matière de production, développement et recherche, ainsi que des possibilités d'emploi et de formation pour l'équipe gestionnaire chargée de la création du parc. Afin de promouvoir les énergies renouvelables, le parc comprendrait **une unité de démonstration et d'innovation** avec notamment une maison à faible impact énergétique, une pompe géothermique, des panneaux solaires, etc. L'installation dans ce parc de compagnies privées travaillant dans ce domaine serait encouragée. Pour conclure, outre d'importantes économies d'énergie, ce projet permettrait la création de nouveaux emplois, investissements et implantations d'entreprises, ainsi qu'un renforcement de la coopération régionale.

## ⇒ PROGRAMME EXCHANGE 3, SECOND APPEL A PROJETS SERBIE

L'**objectif global** de cet appel à projets est l'amélioration des capacités des autorités locales afin de leur permettre de fournir un meilleur service public et de stimuler le développement local en accord avec leurs priorités stratégiques.

Les **objectifs particuliers** de cet appel sont :

- **l'amélioration des capacités des autorités locales en terme de bonne gouvernance, de gestion municipale et de qualité des prestations fournies ;**
- **l'amélioration de la qualité de vie au niveau local ;**
- **la protection de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources naturelles.**

Montants : entre **100 000 et 300 000 Euros** (jusqu'à 90% des coûts éligibles).

Durée du projet : entre **12 et 15 mois**.

Date limite de dépôt des projets : **20 septembre 2010**.

Le porteur de projet candidat doit :

- **être une ville/municipalité de Serbie et ;**
- être directement responsable de la préparation et la gestion du projet avec ses partenaires et sans intermédiaire.

Les candidats doivent s'associer obligatoirement avec :

- une ville/municipalité de Serbie et/ou ;
- **une ville/municipalité d'un des Etats membres de l'UE.**

**Attention : Les actions proposées doivent avoir été identifiées et adoptées comme prioritaires dans un document stratégique de la municipalité (« stratégie municipale en matière développement durable », stratégies, etc.). Ce document doit avoir été adopté avant la soumission des projets.**

Les projets doivent prévoir les activités suivantes :

- **Activités d'assistance technique et d'expertise (impératif) ;**
- **Des voyages d'études et de formations ;**
- **L'achat de fournitures, petits équipements et petites rénovations.**

La date limite de dépôt des dossiers est le **20 septembre 2010.**

Vous trouverez plus de détails sur le site de la Conférence permanente des villes et municipalités de Serbie : <http://www.skgo.org/contests/18> (ainsi que la traduction serbe).

#### ⇒ **CREATION D'UN RESEAU DE CAMPS ECOLOGIQUES**

Il y a quatre ans, un camp éco-éducatif a été fondé dans une localité de la commune de Čačak. Il a non seulement permis de sensibiliser les adolescents à l'écologie, aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables, etc. ; mais aussi de former des éducateurs dans ce domaine, et ce pour un public d'écoles primaires et secondaires de la région, du reste du pays et même de l'étranger. Au vu du succès et du dynamisme de ce projet, il a été envisagé de le développer à plus grande échelle, au travers **la création d'un réseau de camps éco-éducatifs**, permettant ainsi de réduire l'impact des activités humaines sur l'écosystème grâce au renforcement des capacités éducatives des communautés locales. Le projet prévoit **la formation d'une équipe gestionnaire** autour de ce projet, notamment au travers de visites d'étude en Union européenne afin d'observer des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine. Il faudrait également **adapter les infrastructures prévues pour les camps éco-éducatifs, établir un programme d'activités des camps ainsi que des ateliers concrets sur le modèle des ateliers réalisés par les partenaires européens et la ville de Čačak.** Ce projet, qui comprend au départ la réalisation de trois camps éco-éducatifs, vise à être le noyau d'un futur réseau, de plus en plus large, en Serbie.

#### ⇒ **DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME D'INFORMATION POUR LES COLLECTIVITES LOCALES ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES**

La ville de Čačak a déjà mis en place les bases d'un système d'information sous forme électronique tel que défini dans la stratégie de développement de la commune. Les fonctionnaires locaux ont été formés à l'utilisation de ce système permettant ainsi une plus grande efficacité dans leur travail.

Des modules Intranet pour l'enregistrement et la diffusion électronique des divers dossiers ont été créés, ainsi que les modules techniques nécessaires à l'utilisation des services Internet par les différentes organes politiques de la ville.

Différents efforts ont ainsi été déployés pour le développement d'un service d'information électronique en direction des citoyens. Une plus grande implication des citoyens dans les affaires de la collectivité locale contribue en effet à une plus grande transparence et à la lutte contre la corruption.

Les différents modules prêts à être mis en place portent sur les domaines suivants: le suivi des dossiers, la vérification des inscriptions dans les registres nationaux et locaux, la vérification des inscriptions sur les listes d'électeurs, la soumission de requêtes par Internet et les registres de licences urbanistiques.

**Les modules dont la mise en place serait prévue dans le cadre du projet Exchange 3 portent sur les domaines suivants: les affaires logistiques, les affaires du conseil municipal, les affaires d'urbanisme, les affaires générales, les affaires liées aux listes électorales, le soutien au développement de l'économie et de l'emploi.**

La faculté technique de Čačak a été envisagée comme partenaire local pour la réalisation de ce projet. Elle a déjà élaboré une stratégie de développement pour la ville de Čačak, et a déjà joué le rôle de consultant pour la mise en place du système d'information. De plus, elle bénéficie d'un partenariat avec les firmes Oracle, Intergraph et Microsoft.

Afin de mener ce projet à bien, la ville de Čačak sollicite aussi le soutien d'un partenaire international dont l'administration électronique, en particulier à destination des citoyens, est déjà développée dans le secteur des IT.

⇒ **URGENT ! La commune de Čačak recherche pour ces projets différents partenaires publics / privés : collectivités locales, entreprises, agences de développement, organisations non gouvernementales, etc. - engagées ou souhaitant s'engager autour des thématiques environnementales et de développement socio-économique local.**

Contact : Juliette Delescluse, chargée de mission coopération administrative et décentralisée (Ambassade de France en Serbie). Tél. +381 66 51 30 138 ou e-mail : [delescluse.juliette@gmail.com](mailto:delescluse.juliette@gmail.com)